



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.05.2009 L'an deux mille neuf et le onze mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mmes BONNÉ, GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, THUEL.

Absents: Mrs RASKOPF, BENEZECH (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

N° 09/80
Secrétaire : Mr KOWALCZYK.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Delpoux

**AMENAGEMENT DU
SQUARE SABANEL -
Demande de subvention**

La commune de Saint-Juéry envisage d'aménager le square Sabanel ou square du Pilon situé à proximité de l'immeuble H.L.M. de la Mouyssetié, en bordure de l'avenue Emile Andrieu et délimité sur deux côtés par des maisons individuelles. Sur ce square a été installé un ancien pilon, témoin du passé des anciennes usines du Saut du Tarn.

Adopté à l'unanimité

Ce square se présente aujourd'hui comme un espace banalisé, sans vocation clairement identifiée et sans aucun lien avec son environnement proche. Le schéma de circulation piétonne et automobile est flou, les revêtements dégradés. La délimitation peu claire des différents espaces rendent la lecture du site difficile.

L'importante superficie du site offre de nombreuses possibilités. La proximité de l'immeuble ainsi que l'emplacement du site le long d'un axe très fréquenté justifie pleinement la requalification du square.

L'aménagement du square a deux objectifs :

- clarifier et organiser les abords du square en permettant une circulation sécurisée à la fois des véhicules, des piétons et des cyclistes, en dégagant un espace pour réaliser un espace vert au pied de l'immeuble de la Mouyssetié ;

- requalifier le square et le relier à son environnement. Le square devient un véritable lieu de passage. Un réseau de cheminement piéton et vélo est établi permettant la liaison entre l'immeuble, le parc et le centre ville. Les revêtements choisis seront de type "stabilisé". Le square devient un parc arboré qui accueillera jeux d'enfants, bancs et corbeilles de propreté.

Ces travaux se feront en étroite collaboration avec Tarn Habitat et une véritable concertation sera engagée avec les habitants résidant autour de ce square (immeubles collectifs et privés).

Le coût de ces travaux et équipements est estimé à 127 000 € H.T.

Il y a lieu de solliciter une aide financière de la part de la Région et de la part du Département.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de réaliser les travaux d'aménagement du square Sabanel,

SOLLICITE une subvention de la part de la Région et de la part du Département.

DIT que le plan de financement de l'opération pourrait être le suivant :

- Subvention Région : 38 100 €
- Subvention Département : 38 100 €
- Commune : 50 800 €

DIT que les crédits nécessaires pour faire face à cette dépense sont inscrits au budget principal 2009.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,